

Info-Soleil

Octobre 2022

Journal d'information à l'intention des parents de l'École Plein-Soleil



FACTURE DU MATÉRIEL PÉRISSABLE

Vous avez reçu via le portail Mozaïk aujourd'hui 30 septembre, la facture du matériel didactique périssable qui sera remis à votre enfant et utilisé à l'école tout au long de l'année. Merci d'en prendre connaissance et d'y donner suite dans les délais demandés. Accédez au portail parent WEB, ensuite allez sur la tuile FINANCES pour voir l'état de compte.



ABSENCES DES ÉLÈVES COVID-19

Voici quelques précisions concernant l'absence d'un élève lorsqu'il est malade ou doit rester à la maison (symptômes associés COVID ou sous la recommandation de la santé publique) : tout ce qui est en lien avec la COVID est régi par la santé publique. La secrétaire de l'école doit en être avisée. L'enseignant pourra envoyer quelques travaux à faire à la maison, mais n'aura pas à assurer un suivi quotidien. Vous trouverez le document avec lequel nous gérons les différents cas en pièce jointe.



LA GRANDE MARCHÉ

Notre comité « Vie active » a inscrit notre école à ce bel événement. Toutes les classes seront invitées à y participer. Détails à venir 😊



L'HALLOWEEN À PLEIN-SOLEIL

Le comité d'organisation des activités de l'Halloween s'active déjà pour organiser une fête aux enfants. Les détails suivront bientôt.



COMMUNICATIONS, RENCONTRES ET BULLETIN 2022-2023

Voici les dates de ces communications, toutes disponibles via le portail Mozaïk Parents (*Mparents*)

14 octobre: Première communication (*adaptation à l'école/comportement et cheminement académique global de votre enfant à ce jour*)

10 novembre soirée et 11 novembre: Rencontre de parents pour le 1^{er} bulletin

Début mars : 2^e bulletin, rencontre de parents (modalités à venir, *pour situations particulières*)

23 juin : 3^e bulletin



PARENTS SUR LA COUR D'ÉCOLE

Voici quelques rappels importants :

Dans le but de favoriser l'autonomie de vos enfants et pour assurer la sécurité de tous, nous demandons que vos enfants entrent le plus possible SEULS sur la cour d'école lorsqu'ils arrivent pendant la période de surveillance le matin (7 h 30 -7 h 45) ou le midi (12 h 25 -12 h 35). Vous pouvez les accompagner jusqu'au trottoir, mais à partir de ce point, les surveillants les prendront en charge jusqu'au début des classes.

Bien entendu, cette directive ne s'adresse pas aux parents qui viennent reconduire leur enfant au service de garde.

Pour les parents qui viennent chercher des élèves le midi, veuillez respecter l'horaire de l'école. Les enfants du préscolaire seront souvent en activités avec leur groupe sur la cour à compter de 10 h 45, mais la classe ce termine quand même à 11 h 02.

Dernière chose : Les chiens ne sont pas autorisés sur la cour de l'école. Merci de votre collaboration.



CAISSE SCOLAIRE

Compte tenu des nouvelles modalités de ce service, l'équipe-école a décidé de ne pas participer à la caisse scolaire cette année.



NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Journées pédagogiques :

<u>Journées pédagogiques</u>	<u>Thème</u>	Date limite pour faire une modification (Pour ajouter ou annuler une inscription) Par courriel uniquement Service-garde.plein-soleil@cnavigateurs.qc.ca
3 octobre COMPLET	Les cowboys	Jeudi 8 septembre 2022
28 octobre	Halloween	Mardi 18 octobre 2022

Facturation :

L'état de compte du mois de septembre sera envoyé par courriel dans la **semaine du 3 octobre 2022**.

Sécurité et Absences :

Tous les ajouts de périodes et les absences doivent se faire par téléphone et non par courriel. Vous devez aviser la technicienne en **laissant un message sur la boîte vocale avant 8h** au 418-834-2483 poste 11140.

À noter que si votre enfant s'absente pour la journée complète de l'école et que vous avez déjà motivé son absence via la plateforme Mozaik, nul besoin de laisser un message téléphonique au service de garde.

Alors, chers parents, n'oubliez pas de nous aviser lorsque vous venez chercher votre enfant ou que vous lui avez donné un rendez-vous ou une permission spéciale!



COUVERTURE D'ASSURANCE PAR LE CSSDN

Le Centre de services scolaire possède une assurance dite « responsabilité civile ». Une telle assurance n'est valide que lorsque le centre de service est jugé « en faute ». Pour tout autre événement où le centre de service n'est pas reconnu fautif, l'élève aurait intérêt à avoir une couverture supplémentaire. Certaines compagnies offrent aux élèves, à un coût abordable, un contrat d'assurance valide en tout temps. Il appartient donc à chaque parent d'assurer son enfant s'il le désire.



TEMPS D'ÉCRAN POUR LES ENFANTS

Vous trouverez en pièce jointe des conseils concernant le temps d'écran pour les enfants, selon l'âge.



NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATIONS POUR 22-23

Vous trouverez les normes et modalités d'évaluation 22-23 sur notre site internet d'ici la mi-octobre.



ÉCOLE DES PARENTS

L'École des Parents du Centre de services scolaire des Navigateurs souhaite connaître les sujets de conférence qui pourraient vous intéresser. Merci de répondre à ce court sondage :

<https://forms.gle/hPn5e5wGqK23CEg38>



DATES À RETENIR

<u>3 octobre :</u>	Journée pédagogique (élections provinciales)
<u>10 octobre :</u>	Congé d'Action de Grâce
<u>? octobre</u>	Grande marche Pierre Lavoie
<u>28 octobre :</u>	Journée pédagogique
<u>2 novembre :</u>	Conseil d'établissement (19h, local du service de garde)



Marie-Josée Roy
Direction